

STAGES
SECURITE ROUTIERE
DESTINES AUX ENFANTS
VACANCES DE
PRINTEMPS 2010

La commission «Sécurité Routière» du CAES propose
pour vos enfants plusieurs semaines de stages :

MOTO-MOMES,

AUTO-MOMES,

pendant les vacances de Printemps, en Auvergne et en Haute-Loire.....
A DECOUVRIR SANS MODERATION!!!!!!!

C'est ludique, c'est pédagogique
C'est mécanique, c'est sympathique !

*** Places Limitées ***

MOTO-MOMES
Saint-Front(Haute-Loire)
7/12 ans

Situation :

Au bord du lac de Saint-Front, sur le plateau du Velay, aux portes de l'Ardèche. Une propriété de 30 hectares de bois et de forêts sillonnés par des kilomètres de sentiers.

Activités :

Grâce à une écurie de PW 50 et KTM 50 adaptée à l'âge et la taille de chaque enfant, vous bénéficierez d'une progression appropriée qui développera l'équilibre, les réflexes et la compréhension des premières notions mécaniques. Circuits et parcours sont aménagés sur le site et vous disposerez sur place d'un atelier mécanique. Vous laisserez pour un temps les engins pour goûter à d'autres activités de plein air, toutes aussi palpitantes : découverte du milieu naturel, grands jeux..... Vous profiterez également du site au bord du lac et de la forêt pour les balades et les jeux.

Logement :

Un ancien hôtel sur deux niveaux, situé au bord d'un lac de volcan, des forêts et des sentiers autour. Les chambres sont organisées de 4 à 6 lits. Trois salles d'animation, un coin cheminée complètent l'infrastructure.

Formalités :

Joindre un «certificat médical d'aptitude aux activités sportives» lors de l'inscription.

Périodes proposées:

Séjour n° 1 : du dimanche 11 au samedi 17 avril 2010 (soit 7 jours)

Séjour n° 2 : du dimanche 18 au samedi 24 avril 2010 (soit 7 jours)

TARIFS adhérent

232,50 €

TARIFS non-adhérent

465 €

Les enfants sont attendus directement sur le site du séjour.

Possibilités prise en charge transport A/R en supplément :

Lyon 30 €, Grenoble 84 €, Paris 195 €, Marseille 189 €.

AUTO-MOMES **Saint-Nectaire (Puy-de-Dôme)** **7/11 ans**

Situation :

Dans la région des volcans d'Auvergne, à Saint-Nectaire, capitale du fromage et du thermalisme.

Activités :

Dans ce village à échelles des enfants, ils apprendront à découvrir les règles de la vie citoyenne, telles qu'ils les connaissons dans quelques années. Ils feront vivre le village, en allant à la mairie pour élire le conseil municipal, en animant son école, son garage, ses commerces, sa gendarmerie. L'apprentissage de la conduite se fera en tenant compte des règles de sécurité, de la signalisation et du code de la route. Au volant de la petite voiture à moteur thermique ou électrique, ils prendront conscience des difficultés de la route. Accueillis dans un site naturel privilégié, ils prendront également le temps de découvrir l'environnement en organisant des balades. Des grands jeux de plein air compléteront agréablement ce programme.

Logement :

Le centre de vacances du manoir du Vignet a bénéficié d'une rénovation d'excellente qualité. Les chambres se composent de 4 à 8 lits avec sanitaires, salle à manger avec cheminée, four à pain, nombreuses salles d'activités et un parc de 18 hectares.

Formalités :

Joindre un «certificat médical d'aptitude aux activités sportives» lors de l'inscription.

Périodes proposées :

Séjour n° 1 : du dimanche 11 au samedi 17 avril 2010 (soit 7 jours)

Séjour n° 2 : du dimanche 18 au samedi 24 avril 2010 (soit 7 jours)

TARIFS adhérent

237,50 €

TARIFS non-adhérent

475 €

Les enfants sont attendus directement sur le site du séjour.

Possibilités prise en charge transport A/R en supplément :

Clermont 12 €, Lyon 40 €, Grenoble 94 €, Paris 99 €, Marseille 199 €.

Les prix comprennent :

- le séjour en pension complète
- l'encadrement et les activités prévues au programme
- l'assurance «Annulation»
- l'adhésion à l'association partenaire

Conditions d'inscription :

- **Priorité aux adhérents**
- un chèque d'arrhes de 50 % du prix du séjour
- 1 enveloppe autocollante A5 affranchie et libellée à votre adresse
- 6 timbres tarif en vigueur
- le bulletin d'inscription rempli
- pour les non-adhérents : un chèque de cotisation 2010 de 10 € libellé à l'ordre du CAES de l'ex-SNEPC.

Après la date de clôture des dépôts de dossiers, vous recevrez directement un courrier pour vous confirmer l'inscription.

Le solde des séjours sera à régler entre un mois et quinze jours avant le début du séjour, **sans relance de notre part** et uniquement adresser à mlle Christelle LABAUME 8, route des Ferrières 03310 NERIS-LES-BAINS.
Merci de votre compréhension.
